Entretien avec Philippe Louchart et Mariette Sagot, chargés d'études à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la région Ile-de-France

« Les diagnostics dépendent des échelles et des indicateurs choisis »

Pourquoi est-il aussi compliqué de trouver des indicateurs fiables et des cartes pour représenter la mixité sociale ?

D'abord, parce que le concept même de mixité sociale est flou. Il renvoie au mélange, à la juxtaposition de groupes sociaux différents dans un même espace. Il suppose au préalable de définir ces groupes sociaux et de formuler des hypothèses sur ce qui sous-tend l'inégale distribution de ces groupes sur le territoire. Pense-t-on que les cadres ont des préférences et un éventail de choix de localisation différents de ceux des ouvriers? Considère-t-on que les discriminations liées à l'origine influent sur le lieu de résidence, que les pauvres ne peuvent pas accéder aux mêmes espaces que les plus aisés, que les jeunes et les familles n'occupent pas les mêmes territoires, que l'orientation sexuelle peut jouer sur les préférences ? Les cadres ou les ouvriers forment-ils des groupes sociaux homogènes ? On peut légitimement s'interroger quand on voit les écarts de rémunération entre un cadre débutant et un cadre en fin de carrière. Vous le voyez, la dimension sociale est multidimensionnelle et l'épaisseur sociale, dans sa complexité, ne peut se résumer ni à un chiffre ni à une carte.

Pour produire un chiffre ou une carte, il faut disposer des données adéquates...

Selon la grille d'analyse privilégiée, on recourra à la classification des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE, aux revenus, aux origines des immigrés ou des étrangers, ou encore aux structures familiales. Tout l'intérêt est pourtant de chercher à croiser différentes dimensions et notamment les caractéristiques socio-économiques, l'origine et les caractéristiques familiales. On a pu montrer, par exemple, que la catégorie socioprofessionnelle des immigrés ne permet pas de rendre compte de leur localisation géographique.

L'échelle de l'analyse influe fortement sur ce qu'on observe. Faut-il porter la focale à l'échelle de la commune, du quartier ou de l'immeuble ?

Tout dépend de ce qu'on cherche à montrer. Comme les travaux du sociologue Edmond Préteceille sur la ségrégation spatiale le montrent, le premier écueil est de se limiter à des études de cas portant sur des quartiers pauvres, avec le risque de chercher dans les espaces eux-mêmes les clés de leur dysfonctionnement. C'est ainsi que le terme de « banlieue » est devenu abusivement synonyme de quartier en difficulté, sans parler du stigmate que portent les « jeunes de banlieue », nouvelle classe dangereuse, où se trouvent condensés des marqueurs démographiques (jeunesse), social (origine) et économique (pauvreté, chômage, emploi précaire). Pour comprendre l'inégale distribution des groupes sociaux les uns par rapport aux autres, il faut donc

s'intéresser au fonctionnement de l'ensemble d'un système urbain dont le contour pourra s'approcher d'un vaste marché du travail. D'ailleurs, cet ensemble va servir de point de référence pour définir ce que pourrait être un état de mixité à l'échelle locale, une situation où la distribution des groupes sociaux serait proche de celle observée à l'échelle globale. Les contraintes de disponibilités de données et la recherche d'une certaine homogénéité vont ensuite guider le choix du découpage. La commune présente l'avantage d'être un espace de vie social et politique, où nombre de données sont accessibles. Elle gomme toutefois les disparités entre quartiers, qui peuvent être appréhendées sur la base des Ilots regroupés pour l'information statistique (IRIS). Les IRIS sont des îlots d'habitat regroupant environ 2 000 habitants, dont l'intérêt est de présenter une plus grande homogénéité du bâti qu'à l'échelle communale. Mais l'information mise à disposition par l'INSEE y est moins détaillée qu'à la commune.

Considérer uniquement les données d'une ville est généralement frustrant, car les chiffres d'une commune sont des moyennes qui parfois gomment la diversité de ses quartiers...

C'est juste. Certes les communes appartenant aux extrêmes de la hiérarchie sociale (très riches/très pauvres) sont relativement homogènes à l'échelle de leurs quartiers, surtout les plus aisées, et des données infracommunales sur les revenus des ménages n'apporteraient pas grand-chose de plus. En revanche, les communes qui font « tampons » entre les espaces aisés et pauvres au cœur de l'agglomération parisienne, apparaissent bien plus « mixtes ». A y regarder de plus près, on note que des quartiers pauvres, limitrophes des communes pauvres, voisinent avec des quartiers plus aisés situés à proximité des communes aisées. C'est le cas par exemple de Colombes et Asnières, dans les Hauts-de-Seine, qui ont ce double voisinage de communes en difficultés (Gennevilliers, Argenteuil, Clichy) et aisées (Bois-Colombes, Levallois-Perret, Courbevoie). L'échelle communale « moyennise » dans ce cas des situations extrêmement contrastées entre quartiers.

Le bâti joue aussi un grand rôle sur la structuration sociale du territoire...

Oui, la taille des logements, leur période de construction et leur statut d'occupation influent sur le choix d'un lieu où s'installer. Lorsqu'on regarde une carte, il faut avoir en tête qu'un territoire est le fruit d'une histoire, sinon on risque d'en faire une lecture erronée. Lorsque des quartiers entiers de grands logements en propriété sont livrés sur une courte période, comme dans les villes nouvelles ou dans les secteurs périurbains, ceux qui arrivent ont peu ou prou tous les mêmes caractéristiques. Lorsqu'ils emménagent, on observe un lien très fort entre la composition des foyers (âge et nombre des personnes, revenu du ménage) et les caractéristiques du logement dans lequel ils s'installent (nombre de pièces, statut d'occupation, prix, etc.).

Les grands logements en propriété voient arriver pour l'essentiel de familles avec enfants. Avec le temps, les enfants vont vieillir, comme leurs parents, et quitter le domicile parental peu à peu. Là où vous aviez quatre occupants à l'origine (une famille avec deux enfants), vous n'en n'aurez plus que trois, puis deux, voire un. Le profil sociodémographique du quartier ne cessera de se modifier de ce seul fait pendant de longues années, car la mobilité résidentielle est faible chez les propriétaires. Dans ces quartiers, il faudra attendre une cinquantaine d'années pour que la composition des ménages occupants n'évolue plus, pour qu'on ne puisse plus deviner la période de construction des logements à partir de la composition des ménages qui les occupent. A contrario, la composition sociale des quartiers anciens est beaucoup plus stable et évolue au gré des livraisons des quelques logements neufs ou des logements libérés par les occupants précédents. La mobilité résidentielle ne modifie qu'à la marge et lentement le profil des occupants qui renvoie directement aux caractéristiques du parc de logements existant (taille, statut d'occupation, qualité, prix, avantages/désavan-

tages du quartier...). Certes les ménages qui partent, ou décèdent, sont remplacés par des ménages qui ont, en général, un profil différent. Par exemple, un pavillon occupé par une personne seule ou un couple à la retraite après le départ des enfants verra arriver, quand celui-ci sera vendu, une famille avec des enfants, plus ou moins jeunes selon le prix du logement. Mais à l'échelle des quartiers, lorsqu'ils sont anciens, la composition des ménages n'évolue que lentement, sauf opération importante de renouvellement urbain ou de construction neuve.

Dans quelle mesure le parc de logements influe-t-il sur les lieux de résidence des immigrés ?

Il joue un rôle très important, car il ne faut pas oublier que la plupart des étrangers qui arrivent en France sont très rarement propriétaires et n'ont pas accès au parc social. Ils vont donc forcément s'installer dans des endroits où il existe des logements privés à louer à des prix abordables, voire être la proie de marchands de sommeil, pour les plus démunis. Il n'est donc pas surprenant que la géographie de leur implantation épouse celle du parc locatif privé, plutôt bon marché. On peut donc en conclure qu'en Ile-de-France, la structuration du parc de logements explique en grande partie les lieux où vivent les immigrés, même si leur présence se diffuse ensuite progressivement à partir de ces points de fixation. Le parc locatif privé a beau se renouveler en permanence, il garde toujours la marque de cette spécificité. Attention aux pièges aussi lorsqu'on se contente d'indicateurs trop simples! Depuis le milieu des années 2000, on observe globalement une diminution de la concentration des populations immigrées en Ilede-France. Ce phénomène est étroitement lié à leur diffusion et à la gentrification de quartiers parisiens ou de villes limitrophes de la capitale qui les pousse à s'éloigner du cœur de l'agglomération. On observe ainsi une baisse de la proportion d'immigrés dans neuf arrondissements parisiens et dans plusieurs communes limitrophes de la capitale, surtout au Nord-Ouest comme à Puteaux, Levallois-Perret, Clichy, Saint-Ouen, et, un peu plus loin, Bois-Colombes et Asnières. A Montreuil, Bagnolet, Les Lilas et Pantin, les hausses sont relativement faibles. Mais, à l'inverse, dans les quartiers où les immigrés sont traditionnellement très présents, leur concentration s'accentue. Encore une fois, on voit des réalités différentes lorsqu'on change de focale.

Dans ces conditions, existe-t-il des certitudes sur lesquelles on peut néanmoins s'appuyer ?

Elles sont assez rares. Dans une zone de tension immobilière, comme à Paris, l'inertie est très forte. Les évolutions sont obligatoirement lentes et marginales, car la structure du parc de logements est presque fixe. L'analyse qu'on peut faire d'un territoire est d'autant plus complexe que son histoire a été impactée par des événements exogènes, par exemple une décision politique. Dans les années 1970, l'autorisation du regroupement familial accordée aux immigrés a eu des répercussions très importantes sur leur implantation géographique, car elle leur a donné accès au parc social, composé principalement de grands logements conçus pour loger des familles. Or, si le parc locatif privé accueille de façon transitoire des populations plutôt jeunes et immigrées, le parc social, au contraire, a tendance à les « fixer » sur place, et favorise la concentration de populations modestes et pauvres.

Plus les habitants du parc social avancent en âge, moins ils deviennent mobiles. Les populations les plus fragiles n'ont pas le choix : avec la flambée des prix de l'immobilier, elles ne peuvent généralement pas accéder au parc locatif privé, et encore moins devenir propriétaire. Ce processus de vieillissement et de concentration de la pauvreté va durer encore une vingtaine d'années. Il faut l'avoir en tête car ses répercussions sont importantes : c'est un cercle vicieux, plus la pauvreté se concentre, plus ceux qui le peuvent évitent de s'y installer ou cherchent à s'éloigner. Enfin, il ne faut pas non plus oublier que c'est dans les grandes agglomérations comme Paris, et non dans

le périurbain, que se concentre la grande pauvreté. Bien sûr, cela a aussi un impact lorsqu'on cherche à évaluer la mixité sociale.

En fonction de l'échelle choisie, il est donc possible de dire tout et son contraire...

Disons qu'il vaut mieux avoir en tête ce qu'on cherche à montrer pour savoir où porter le regard, à quelles échelles et avec quels indicateurs. Et pour se prémunir d'interprétations trop partielles, voire erronées, mieux vaut travailler à différentes échelles et tester différents indicateurs. Reprenons l'exemple de la distribution des immigrés sur le territoire francilien, en gardant en tête que 40 % d'entre eux sont naturalisés français. Depuis le début des années 1980, l'indice qui mesure leur concentration était croissant. Je vous laisse imaginer les discours possibles en termes de montée du communautarisme. Sauf que si on fait la même analyse par pays d'origine, on s'aperçoit que les indices de ségrégation sont en baisse, à l'exception de deux ou trois origines, ce qui va à l'encontre de cette idée. Si des logiques de rapprochement avec des personnes dont on partage les pratiques et les modes de vie ou dont on recherche l'appui pour s'insérer sur le marché du travail ou pour développer des activités économiques sont aussi à l'œuvre, elles n'ont pas joué un rôle moteur dans le processus de concentration de ces populations. Les explications sont à trouver davantage dans le fonctionnement du marché immobilier, dans l'impact de la désindustrialisation et ses conséquences sur les politiques migratoires, et dans les politiques urbaines et de logement.

On a aussi tout intérêt à travailler à plusieurs échelles. Pour en revenir aux immigrés, leur augmentation régulière en Ile-de-France s'est accompagnée aussi d'un phénomène de diffusion sur le territoire aggloméré. Quatre immigrés sur dix vivant en France résident en Ile-de-France. Ce contexte francilien particulier se répercute de facto aux différentes échelles d'analyses. Imaginons que les immigrés en provenance du Sri Lanka soient très nombreux dans trois IRIS d'une même commune, ce qui peut inciter les nouveaux arrivants originaires du même pays à s'y installer. Or, compte tenu des contraintes du bâti, les nouveaux arrivants s'installent à proximité mais dans un quartier de la commune voisine. Dans cet exemple imaginaire, examinée à l'échelle du quartier, la population reste très concentrée, mais à l'échelle des communes, elle témoigne d'une répartition plus équilibrée. Conclusion : mieux vaut enrichir l'analyse à partir de focales et d'indicateurs variés.

Propos recueillis par Jérôme Porier